

Questions orales

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le prix de l'essence au Canada est établi premièrement sur la valeur de la matière première, ajoutée aux taxes fédérales qui sont les mêmes dans l'ensemble du pays, aux taxes provinciales qui varient d'une province à l'autre. Il est établi en plus de cela sur la concurrence régionale, sur l'accessibilité aux raffineries par rapport à la distance des pompes à essence.

Voilà les raisons pour lesquelles, monsieur le Président, les prix ne sont pas uniformes d'une région à l'autre au Canada.

● (1420)

[Traduction]

LA SURVEILLANCE EXERCÉE PAR LE MINISTÈRE SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS PÉTROLIERS AU QUÉBEC

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, puisque je ne peux pas obtenir de réponse du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je m'adresserai au ministre de la Consommation et des Corporations.

Le 5 novembre 1986, j'ai demandé au ministre de la Consommation et des Corporations de nous expliquer pourquoi le prix de l'essence était plus élevé dans certaines régions du Québec que dans les autres régions du Canada. Il m'a répondu que son ministère surveillait la situation et qu'il nous en reparlerait probablement à la Chambre. Le ministre en a-t-il terminé maintenant avec cette surveillance et prendra-t-il des mesures pour protéger les automobilistes québécois?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, à la demande de six personnes, le bureau de la concurrence a effectué une enquête en règle sur le marché pétrolier de la province de Québec.

Au cas où le député voudrait parler du contrôle du prix de l'essence au Québec, ou ailleurs au Canada, je lui rappelle que cette question est de compétence provinciale. Le gouvernement fédéral ne peut pas établir un mécanisme de contrôle des prix si c'est bien un tel mécanisme que souhaite le député.

* * *

L'ÉNERGIE

LA VENTE DE DOME PETROLEUM À AMOCO CANADA

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il semble que le gouvernement, alors qu'il laisse les consommateurs se faire voler à la pompe, donne nos ressources naturelles aux étrangers.

Selon un sondage effectué par le ministre même qu'il dirige, 77 p. 100 des répondants ont déclaré que le gouvernement devrait essayer de faire en sorte que les sociétés d'hydrocarbures soient canadiennes et qu'elles ne soient pas vendues aux Américains. Pourquoi le ministre tourne-t-il le dos aux

Canadiens et permet-il qu'une compagnie comme Dome Petroleum soit vendue à une filiale à 100 p. 100 d'une société américaine?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord et avant tout savoir de mon honorable collègue si, par la première partie de sa question, il laisse entendre que le gouvernement canadien devrait fixer d'autorité partout au Canada le prix de l'essence. J'aimerais donc qu'il réponde à cette question.

Deuxièmement, pour ce qui est de la société Dome, nous avons expliqué, à maintes reprises, que cette société est en difficulté financière de façon fort importante, et ce n'est pas le Canada mais un ensemble de pays qui sont au courant de cette réalité. Et ce problème a été causé d'abord et avant tout par les politiques interventionnistes du gouvernement libéral précédent et si, aujourd'hui, la Dome est en situation de difficulté, c'est votre politique qui a fait qu'elle l'est.

Ce dont ce gouvernement veut s'assurer, c'est que les 3 000 personnes qui travaillent pour la Dome, le quart des réserves qui sont inexploitées actuellement, le soient en fonction de s'assurer qu'il y aura un approvisionnement au Canada et des gens qui travailleront dans le secteur qui, actuellement, appartient à la Dome.

[Traduction]

M. MacLellan: Monsieur le Président, ce gouvernement se préoccupe davantage de ce que pense Washington que de ce que pensent les Canadiens.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement facilite-t-il l'achat de Dome Petroleum par Amoco Canada, sans permettre d'autres offres?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je n'ai jamais entendu autant de faussetés dans une phrase aussi courte.

Actuellement le gouvernement s'est assuré par son action que la société Dome soit en mesure d'étudier trois offres, trois propositions d'acquisition, et les responsables de la Dome ont choisi entre l'une ou l'autre des propositions celle qu'ils croyaient favorable à la société Dome, à ses actionnaires et à ses prêteurs. Dans les jours qui viennent, ces derniers vont décider si oui ou non ils sont d'accord sur la proposition du conseil d'administration de la Dome.

Et, monsieur le Président, contrairement à ce que le député disait, c'est parce que le gouvernement est inquiet d'une situation, non pas de Washington mais la situation de la Dome, que nous nous sommes assurés qu'il y ait des propositions faites pour aider à sauver la Dome.